



DES VIOLENCES SUR LE GENRE AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE DE L'ANNEE 2019

OCTOBRE 2019

Une personne violée en commune et province Muramvya

En date du 29 septembre 2019, sur la colline Biganda, commune et province Muramvya, D.N., âgée de 20 ans, a été violée par Firmin Nduwimana, cultivateur et marié, lorsqu'elle rentrait à la maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été incarcéré à la prison de Muramvya

Une élève violée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2019 indique qu'en date du 27 octobre 2019, sur la colline et commune Kiganda, province Muramvya, S. M., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Kiganda II, résidant sur la colline Burenza, de la même commune, a été violée par Vincent Nduwimana, âgé de 20 ans, cultivateur et résidant sur la colline Kiganda. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a violée chez lui alors qu'ils revenaient d'un cabaret. Ce présumé auteur a été arrêté et détenu au commissariat communal de Kiganda.

NOVEMBRE 2019

Une fillette violée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en date du 8 novembre 2019, vers 15 heures, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, J.A.N., âgée de 6 ans, a été violée par un jeune garçon nommé Irakoze travaillant comme domestique chez le nommé Bandyatuyaga, directeur de l'ECOFO Ruhuma. Selon des sources sur place, le garçon a profité de l'absence des parents de la victime et s'est introduit dans la maison pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabikere pour les soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large après le crime.

Une mineure violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indique qu'en date du 30 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, K.I., âgée de 10 ans, élève à l'ECOFO Muramvya III, en 6^{ème} année a été violée par Térance Ngendahayo, âgé de 27 ans, vendeur de lait, originaire de la colline Mpehe de la même commune et résidant au chef-lieu de Muramvya. Selon des sources sur place, la victime a été violée quand elle est allée acheter du lait dans une cafetaria où travaillait Térance. Ce dernier a été incarcéré à la prison de Muramvya.

Une personne violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indiqu'en date du 31 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, R.M., travailleuse domestique, âgée de 17 ans, originaire de la colline Masango, de la même commune, a été violée par Brice Ntakarutimana, travailleur domestique, âgé de 23 ans, originaire de la colline Murambi, commune Muramvya. Ils travaillaient dans la même maison. Le présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

DECEMBRE 2019

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 28 novembre 2019, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, S.I., âgée de 3 ans a été violée par Gabriel Nibizi, travailleur domestique, originaire de Rubirizi, province Kayanza et résidant actuellement à Rweteto.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2019 indique qu'en date du 24 novembre 2019, vers 8 heures du matin, sur la colline Gaharo, commune Bukeye, province Muramvya, D. N., âgée de 18 ans, habitant sur cette même colline, a été violée par Vianney Nimbeshaho, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime venait de la collecte d'herbes pour le bétail et a croisé l'auteur du viol, armé d'une serpe. Il a forcé la victime à déposer ses herbes par terre. Il l'a intimidée en lui disant qu'il la tuerait si elle criait et l'a violée.

Une fille violée en commune Mutaho, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date du 28 novembre 2019, le matin, sur la colline et commune Mutaho, province Gitega, D. N., travailleuse domestique, a été violée par son patron, Anatole Mbazumutima, Directeur Communal de l'Enseignement et adjoint du Représentant du parti CNDD-FDD dans la commune Mutaho, au domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté, le même jour et détenu au cachot de la police. La victime a été conduite à l'hôpital par Prosper Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Ruganira, ancien membre du parti CNDD-FDD, résidant à Kigwati. Selon les mêmes sources, les responsables provinciaux du parti CNDD-FDD ont tenté de faire libérer le

préssumé auteur et d'endosser ce crime à des membres du parti CNL mais ils se sont heurté à l'implication de la Ministre de l'Education, Janvière Ndirahisha. Cependant, Denis, responsable du parti CNL au niveau communal et Marc Hakizimana, chargé des jeunes du parti CNL à Mutaho et Prosper Manirakiza, ont été arrêtés le 29 novembre 2019. Denis et Marc Hakizimana ont été libérés le même jour tandis que Prosper a été transféré à la prison de Gitega en date du 11 décembre 2019.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 14 décembre 2019, sur la colline Kigereka, commune Bukeye, province Muramvya, P.I., âgée de 4 ans, a été violée par Arsène Niyongabire, âgé de 17 ans, conducteur de taxi-vélo. Selon des sources sur place, la victime a été violée chez le présumé auteur.

Un homme blessé par sa femme en commune et province Rutana

En date du 18 décembre 2019, vers 20 heures, sur la colline, zone, commune et province Rutana, Eduard Barantandikiye, âgé de 59 ans, a été battu et blessé sur sa bouche à l'aide d'un marteau par sa femme Delphine Barihuta, âgée de 43 ans. Elle a accusé son mari d'entretenir des concubines et lui a obligé de rentrer tous les jours avant 20 heures sinon le mari est battu par sa femme à coups de bâton.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, A.I., âgée de 4 ans, a été violée au domicile familial, par Patrick Niyonsenga, âgé de 20 ans, originaire de la colline Munanira, commune Rutegama, province Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

En date du 27 décembre 2019, sur la colline Buhinga, zone et commune Musongati, province Rutana, Collette Nibigira, âgée de 33 ans, a été battue et renvoyée par son mari Félicien Ndayizeye, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la cause de ces violences est que Collette a empêché son mari de vendre une partie de leur propriété foncière sans son aval. Selon les mêmes sources, cette femme a accusé son mari d'entretenir une concubine de la localité.